



Accueil des nouveaux arrivants en collège

publié le 10/10/2008 - mis à jour le 13/11/2013

Quelques suggestions pour préparer l'accueil d'un EANA dans un établissement

Descriptif :

L'article inspiré d'un écrit du CASNAV de 2006, modifié et mis à jour en juillet 2008 par MC Bariat, reprend les propositions faites en avril 2008, redonnant sa place au centre dans les procédures d'accueil et quelques principes utilisables en établissements.

Sommaire :

- Préparer au mieux son accueil et celui de sa famille
- Cellules d'accueil
- Prévoir un bilan initial
- Nouveaux arrivants et PPRE

L'accueil d'un nouvel arrivant dans un établissement est une étape importante dans la vie d'un élève, tout particulièrement pour un élève non francophone qui vient de quitter son pays, ses amis,... et arrive dans un monde étranger, peut-être perçu comme hostile.

● Préparer au mieux son accueil et celui de sa famille

- ▶ Il est possible de différer l'arrivée de l'élève d'une journée ou deux afin de préparer au mieux son accueil, recueillir des informations et en donner aux parents et à l'élève.
- ▶ Engager une réflexion avec l'équipe pédagogique. L'intégration d'un élève nouvellement arrivé en France est **l'affaire de tous**.
- ▶ En cas de présence d'un dispositif spécifique, classe d'accueil (CLA) ou module d'accueil temporaire, intégrer cette dimension dans le projet d'établissement (objectifs, organisation, actions, moyens, ressources, évaluation).

● Cellules d'accueil

Les nouveaux arrivants ne peuvent être tous accueillis au CASNAV à Poitiers. Afin d'organiser l'accueil au sein de chaque département et au plus près du lieu de résidence des familles, il est utile d'organiser des cellules d'accueil (comme le préconise la circulaire de 2002).

- ▶ Les cellules d'accueil. peuvent se mettre en place le plus largement possible dans l'académie.

○ Rôle des cellules d'accueil

Chargées de l'accueil et du positionnement de l'élève, elles établiront les documents permettant le lien avec les services départementaux de l'éducation nationale et avec l'équipe pédagogique de l'établissement qui prendra en charge l'élève.

Le rôle des COP n'est pas à négliger. Dans le cadre de leurs compétences, ils établissent toute évaluation permettant de mieux positionner le jeune (évaluations non verbales si nécessaire).

- ▶ Ils aident l'élève à faire émerger son projet personnel et tout particulièrement son projet d'orientation en partageant leur point de vue avec celui des membres de l'équipe pédagogique.

● Prévoir un bilan initial

Les acquis en langue à l'arrivée de l'élève (son degré de familiarisation avec l'écrit, dans sa langue d'origine d'une part

et avec la langue française d'autre part) et son degré de maîtrise dans certaines disciplines (mathématiques par exemple) peut se faire dès l'arrivée de l'enfant, mais il est préférable de lui laisser un peu de temps pour prendre ses marques dans l'établissement avant de réaliser toute évaluation.

Il est important que les évaluations soient transmises à l'équipe pédagogique qui prendra en charge l'élève, les acquis de l'élève lors de sa scolarisation dans son pays d'origine peuvent être différents des attendus de notre système.

Le CASNAV accompagne les équipes qui en font la demande.

Le bilan initial réalisé avant la scolarisation en France permettra par exemple d'aménager l'emploi du temps de l'élève pour qu'il suive avec profit les cours de mathématiques adaptés à son niveau ou d'avoir des stratégies d'enseignement différentes selon qu'il a été ou non scolarisé antérieurement.

● Nouveaux arrivants et PPRE

Tout élève doit être scolarisé dans le niveau de la classe d'âge correspondante (un an de retard maximum).

- ▶ Un nouvel arrivant ne maîtrise pas la langue de scolarisation. L'horaire donné en FLS doit se rapprocher le plus possible des préconisations de la circulaire de 2002.
- ▶ S'il faut laisser le temps à l'élève de se familiariser suffisamment avec la langue française avant de l'intégrer avec profit dans un certain nombre de cours, cette intégration est bénéfique si elle a lieu rapidement. Des aménagements d'emploi du temps seront souvent nécessaires au début.
- ▶ Il conviendra d'aménager du temps de travail individuel (salle informatique, CDI, laboratoire de langue, autre...) pour permettre à l'élève de se familiariser au plus vite avec le français de scolarisation. L'utilisation de MP3 est fort utile pour le travail individuel suivi.
- ▶ Il sera souvent opportun d'établir un PPRE pour un nouvel arrivant, qu'il soit en classe d'accueil ou non. La famille est un acteur à ne pas négliger pour la progression de l'enfant dans son apprentissage de la langue et de l'école.

Pour les établissements n'ayant pas de modules de FLS ou dans lesquels aucun personnel n'est formé à cette notion, Le CASNAV intervient en priorité pour les demandes de formation des équipes pédagogiques.